



DELIBERATION

Conseil d'Administration

Centre Communal Action Sociale de

CORNAS

Séance du 27/04/2026

NOMBRE DE MEMBRES	L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril, à dix-huit heures trente, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme HEBRARD Magali.
En exercice : 17	
Présents : 14	
Nombre de suffrages : 17	<u>Etaient présents :</u> Mme BONNET Lucie, M. COLLOMBET Cyril, Mme DE TORRES Carole, Mme DESBOS-THEURET Jessica, M. DOHA Médard, Mme FOUREL Huguette, Mme GARNIER VALLA Stéphanie, Mme HEBRARD Magali, M. LAFUMAT René, Mme LIONNETON Leslie, M. REYMONDON Marc, Mme SAHMAN Virginie, Mme SERRETTE Martine, M. THEBAULT Pierre
<u>Date de convocation</u> 22/04/2026	<u>Procuration(s) :</u> M. GINÉ Elios donne pouvoir à M. DOHA Médard, Mme JUGE Olga donne pouvoir à Mme HEBRARD Magali, M. MATA-VERSET Michaël donne pouvoir à Mme LIONNETON Leslie
<u>Date d'affichage</u> 22/04/2026	<u>Etai(ent) absent(s) :</u> <u>Etai(ent) excusé(s) :</u> M. GINÉ Elios, Mme JUGE Olga, M. MATA-VERSET Michaël
<u>VOTE :</u> Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0	

Numéro interne de l'acte : 2026-11

Objet : BUDGET 2026

Madame la Vice-Présidente présente les propositions budgétaires par chapitre.

Le Conseil d'administration,
Madame la vice-Présidente entendue,
Après en avoir délibéré,
Décide à l'unanimité,

Article 1 : Adopte le budget primitif du CCAS 2026 qui s'équilibre comme suit :

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	18 700,00€	18 700,00€
Investissement	0,00 €	0,00 €

Le présent budget a été adopté par nature au niveau du chapitre.

Fait à CORNAS
La Présidente de séance, Mme HEBRARD Magali

